Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 1 sur 9

Chlorure de cobalt 1M

# **SECTION 1: Identification**

## Identificateur du produit

Nom du produit : Chlorure de cobalt 1M

Code produit: S25260

## Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant : Fournisseur : États-Unis États-Unis

AquaPhoenix Scientific Fisher Science Education 860 Gitts Run Road 6771 Silver Crest Road

Hanover Nazareth
PA 17331 PA 18064
(717) 632-1291 800 955-1177

# Ligne d'urgence : États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

# **SECTION 2: Identification de danger**

#### Classification SGH:

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Cancérogénicité, catégorie 1B

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2

Toxicité reproductrice, catégorie 1B

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 1

# Éléments d'étiquetage

# Pictogrammes de danger :







# Mentions d'avertissement : Danger

# Mentions de danger :

H317 Peut causer une réaction allergique de la peau.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 2 sur 9

# Chlorure de cobalt 1M

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H350 Peut provoquer le cancer.

H341 Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

H400 Très toxique pour la vie aquatique.

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

# Déclarations de mise en garde :

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P285 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

P273 Éviter de libérer dans l'environnement.

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver à l'eau savonneuse.

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.

P304+P341 If inhaled: If breathing is difficult, remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.

P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des conseils ou des soins médicaux.

P391 Ramasser les déversements.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

# SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7791-13-1	Chlorure de cobalt (II) hexahydraté	<75
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	>25

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

# **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

# Description des mesures de premier secours

#### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

## Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 3 sur 9

## Chlorure de cobalt 1M

Consulter un médecin en cas de malaise

## Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

# Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Continuer à rincer

Consulter un médecin

# Après ingestion:

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

## Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

# Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

# Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

## Soin médical immédiat et traitement spécial requis

#### **Traitement spécifique:**

Non déterminé ou non disponible

#### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

## **SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie**

# Agent d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

# Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

## Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

# **SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels**

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale: 05.12.2017 Page 4 sur 9

# Chlorure de cobalt 1M

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

## Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

## Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

# **SECTION 7: Manutention et entreposage**

# Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

# Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

## Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

## Valeurs limites biologiques:

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

# Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

## Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

# Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

# **Protection respiratoire:**

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 5 sur 9

# Chlorure de cobalt 1M

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

# Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

# **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

# Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair, rose violet
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH:	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	négligeable
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

## Informations supplémentaires

# SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

# Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

## **Conditions à éviter :**

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 6 sur 9

# Chlorure de cobalt 1M

Aucun connu.

# Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

## Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## Toxicité aiguë

**Évaluation**: Nocif en cas d'ingestion

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté	orale	DL50 Orale - Rat - 766 mg/kg

# Corrosion/irritation de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Peut causer une réaction cutanée allergique Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
	Exposition prolongée ou répétée peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles.
	Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

## Cancérogénicité

Évaluation : Risque de causer le cancer

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur

la liste.

Programme national de toxicologie (PNT): Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Susceptible de causer des anomalies génétiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 7 sur 9

# Chlorure de cobalt 1M

Nom	Résultat
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté	Susceptible de causer des anomalies génétiques

# Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté	Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus

# Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation**: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations: Aucune donnée disponible.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

## Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Très toxique pour les organismes aquatiques **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 8 sur 9

# Chlorure de cobalt 1M

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

# SECTION 13: Précautions pour l'élimination

# Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

# Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

# Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC		
Nom en vrac	Aucun(e)	
Type de navire	Aucun(e)	

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.12.2017 Page 9 sur 9

Chlorure de cobalt 1M		
Catégorie de pollution	Aucun(a)	

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

# Réglementations du Canada

# Liste intérieure des substances (DSL) :

7791-13-1		non répertori é
7732-18-5	Eau	répertori é

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

# **SECTION 16: Informations supplémentaires**

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 2-0-0 **HMIS:** 2-0-0

Date de préparation initiale : 05.12.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit